

BULLETIN DE FOULEIX

Le mot du maire



Bonjour à toutes et tous,

L'année 2024 qui s'achève aura été jalonnée de nombreux travaux. Les 2 logements communaux, la nouvelle salle de classe, le réseau de chaleur-bois et les travaux routiers sont quasiment achevés. Ce bulletin vous les présente. Nos enfants disposent maintenant d'une vaste salle de classe, confortable qui leur permettra d'être dans les meilleures conditions possibles d'apprentissage. Avec le réseau de chaleur-bois nous espérons une baisse de la facture de chauffage et nous faisons désormais appel à une source d'énergie renouvelable et locale, en cohérence avec les enjeux de réduction des gaz à effet de serre. Les logements communaux répondent à une forte demande sur notre territoire et permettent à des familles avec enfants de se loger dans de bonnes conditions. La rentrée des classes a vu 45 enfants prendre place à l'école de Fouleix et 145, en tout, fréquentent notre RPI. Nous espérons que cette dynamique pourra perdurer.

Je reviendrai vers vous pour vous convier à deux rassemblements : le 20 décembre à 18h pour l'inauguration de la salle de classe et du réseau de chaleur-bois. Et un peu plus tard le dimanche 26 janvier 2025 à 11h pour la traditionnelle cérémonie des vœux, suivie d'un repas comme de coutume.

Il me reste à vous souhaiter, à chacune et à chacun, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien à vous,

Emmanuel Legay



INFOS FOULEIX

> Nouvelles familles dans les logements communaux

Après le départ des anciens locataires du presbytère, les conseillers municipaux et le maire se sont réunis pour visiter le logement et définir les travaux à effectuer avant l'accueil d'une nouvelle famille. Ainsi, des travaux de rafraîchissement de peinture ont été réalisés, mais aussi des rénovations plus conséquentes comme la salle de bain.

Les deux logements neufs mitoyens près de l'école sont terminés et ont accueilli deux nouvelles familles avec de jeunes enfants scolarisés dans le RPI. 250 000€ ont été investis pour chaque logement, subventionnés à 50% par les aides du Département, de l'Etat et du Grand Périgueux.

Les habitations sont chauffées par la chaudière bois granulés construite près de l'école et qui alimente également les classes et la cantine. Les nombreuses subventions de la part de l'ADEME, de l'Etat (grâce au fond vert), du Grand Périgueux ont permis de baisser la part investi de la commune de 140 000€ à 40 000€.

Ces trois nouvelles familles ont été sélectionnées par une commission, constituée de plusieurs conseillers ainsi que du maire.



> Une nouvelle salle de classe pour les CE2 - CM1

Les 46 élèves de la classe de CE2 - CM1 profitent cette année d'une toute nouvelle salle de classe construite sous l'ancien préau. Autrefois à l'étage, les enfants subissaient la chaleur estivale et étaient à l'étroit. Équipée d'une ventilation, de détecteur de CO², de rideaux électriques et d'un tableau banc interactif, la salle est confortable pour le bon apprentissage des enfants. La création de cette nouvelle salle a coûté environ 115 000 €, subventionné à plus de 60% par le Département, le Grand Périgueux et l'Etat.

L'ancienne salle de classe à l'étage sera toujours utilisée car elle servira de salle d'activité pour les TAP évitant ainsi l'utilisation systématique de la salle des fêtes.

Les peintures des toilettes ont été également rafraîchies cet été.

Deux tables de tennis de table vont être installées dans la cour d'école, subventionnées à hauteur de 80% par l'agence nationale du sport.





> Une enveloppe conséquente pour les travaux de voirie

Comme chaque année, l'équipe municipale a prévu de réaliser des travaux de voirie. Cette année, le budget consacré à ce poste sera plus important. Il a été décidé d'investir 100 000€ dans la réfection des routes de la commune. En amont, L'Agence Technique Départementale de la Dordogne a effectué un diagnostic de l'ensemble du réseau pour définir l'état et le type de travaux adapté pour chaque portion de route. Elle s'est ensuite occupée de publier les offres. L'entreprise Muret a été sélectionnée..

> La Fabrique d'A Côté / la FAC

En début d'année, trois artisans se sont installés dans l'ancienne épicerie de Fouleix. Une nouvelle vie dans cette ancienne boutique vacante depuis plusieurs années au coeur de notre bourg. Un groupe de trois artisans ont choisit de s'installer dans ce vaste espace servant d'atelier, mais aussi de boutique. Vous pourrez retrouver les oeuvres de Marc Altéa, sculpteur et tailleur de pierre, la marque Nanouska avec des créations en cuir et en tissu et enfin du vent dans l'étoffe, tapisserie en ameublement. La boutique est ouverte les après-midis du jeudi au samedi et sur rendez-vous les autres jours.

La FAC c'est aussi un espace de convivialité, car tous les vendredis à partir de 19h, des apéros dinatoires sont proposés. Certains événements musicaux sont également programmés.

MARCHÉ DE NOËL DES CRÉATEURS
14 & 15 Décembre
de 14h à 19h
à **FOULEIX**
2 lieux

Bohème des champs
265 route des fraises
24380 Fouleix
Tel. 06 60 72 52 34
bohemedeschamps.fr
@clay_deschamps

FAC
la fabrique d'à côté
121 route du forgeron
24380 Fouleix
Tel. 06 14 27 86 05
@lafabriquedacote

revenir...
@flippydeuf
@y_revenir_creation
y-revenir.com

Bois
Céramique
Sculpture sur pierre
Cuir Textile
Photo

vous y rendre
Périgueux
Vergt
N21
Bergerac
Fouleix

INFOS INTERCOMMUNALES

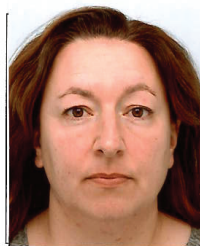
> L'heure du recensement 2025

Un recensement de la commune sera effectué en 2025. Notre secrétaire de mairie, Laurine Lasalle, sera notre agent recenseur. Nous vous remercions par avance de lui accorder le meilleur accueil. La plupart des renseignements seront directement rentrés sur internet mais des informations vous seront transmises en tant voulu par voie postale.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire et les données servent uniquement aux études de l'INSEE. Les informations sont sécurisées et non aucun lien avec l'état et les services d'imposition. Il est important de répondre aux questions en toute transparence car une partie des dotations de fonctionnement de la commune sont basées sur le nombre d'habitants. En effet, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.) et à déterminer les moyens de transports à développer. Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme LASSALLE Laurine
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2025.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

À Fouleix, le 26/11/2024



Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale



Recensement de la population 2025

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du **16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.



C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.